

Tirage au sort de terrains de villégiature sur les terres du domaine de l'État

Mont-Laurier, le 25 septembre 2019 – Le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) lançait, le 21 septembre dernier, les inscriptions pour participer au tirage au sort pour l'attribution de terrains de villégiatures situés sur les terres du domaine de l'État. Deux de ces terrains sont situés sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle (MRCAL).

Du côté de la MRCAL, les deux terrains éligibles au tirage se situent aux bords du lac des Polonais dans la municipalité de Sainte-Anne-du-Lac et du lac des Zouaves dans la municipalité de Kiamika. Ces terrains sont offerts en location par bail renouvelable annuellement.

Les inscriptions pour le tirage sont ouvertes depuis le 21 septembre dernier et se terminent le 27 octobre prochain. Vous devez être âgés de 18 ans et plus et payer les frais d'inscription non remboursables de 31,04 \$. Pour vous inscrire au tirage, rendez-vous www.mern.gouv.qc.ca/territoire/location-terrains-droits/participer-tirage-sort/ pour compléter le formulaire d'inscription. Vous pouvez également le faire par téléphone au numéro sans frais 1 800 665-6527.

Pour plus amples renseignements concernant le tirage et les terrains situés dans la MRCAL, consultez le site Web au www.mern.gouv.qc.ca ou communiquez avec le service d'aménagement du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle au 819 623-3485, poste 205.

– 30 –

Source : Billie Piché
Coordonnatrice aux communications
819-623-3485 poste 123
b.piche@mrc-antoine-labelle.qc.ca